

# comptages mensuels

Un dénombrement du peuplement ornithologique de la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc est réalisé deux fois par mois et standardisé selon les conditions de marée.

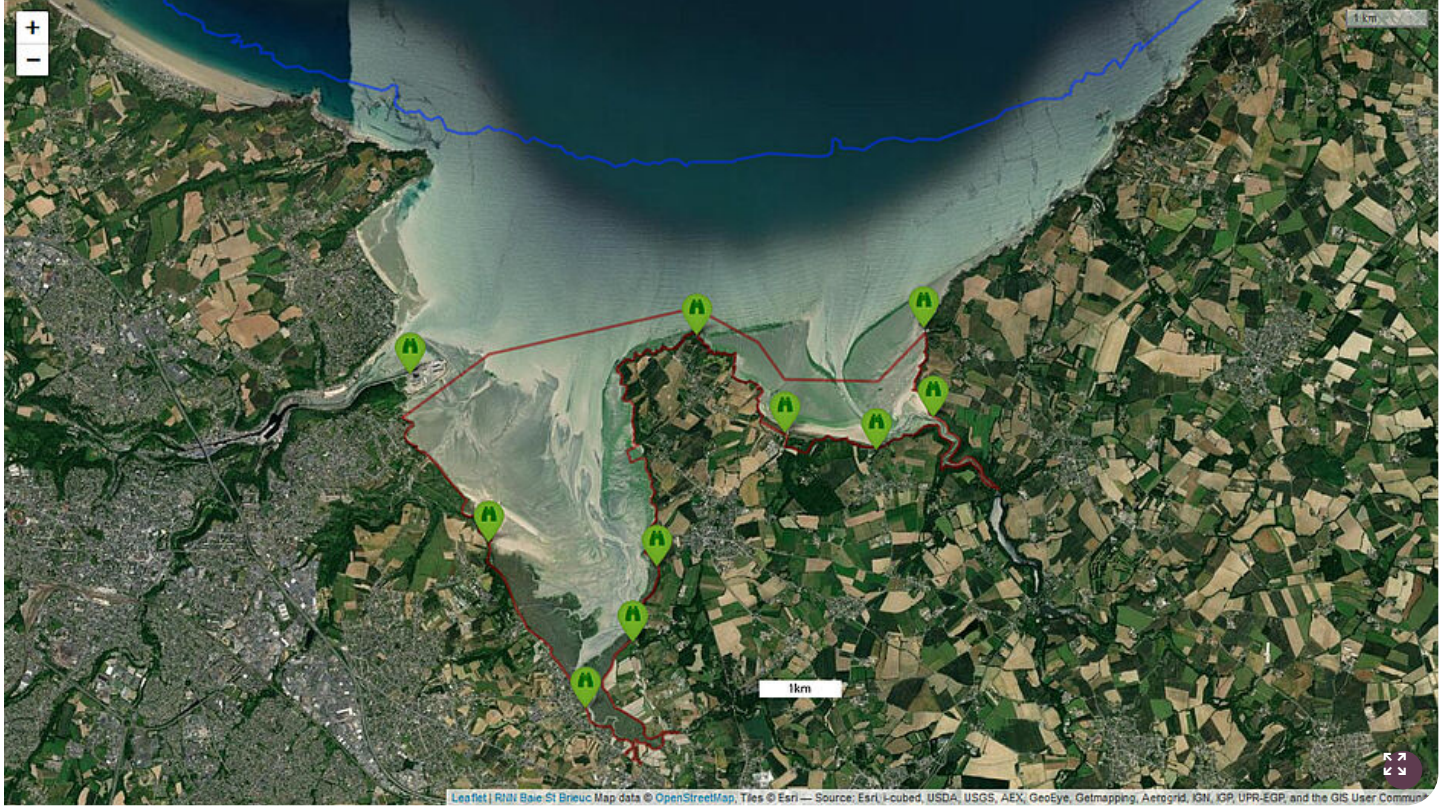
Mise à jour le 01 février 2026



Les comptages sont réalisés selon le même protocole depuis 1996. Des données antérieures sont disponibles à partir de 1970 dans le cadre des comptages Wetlands. Les conditions de marées optimales correspondent à une hauteur d'eau à marée haute de 10 et 10,5 m. Un calendrier des comptages est réalisé en fin d'année pour l'année suivante dès la parution de l'almanach des marées.

[Le calendrier des dates de comptage de l'année est ici \(https://rnnbaiestbrieuc.github.io/RserenaSQL/Dates\\_comptage.pdf\)](https://rnnbaiestbrieuc.github.io/RserenaSQL/Dates_comptage.pdf)

Le comptage débute deux heures avant la marée haute. Deux équipes se partagent le fond de baie : anse d'Yffiniac et anse de Morieux - pointe des Guettes. Un minimum de 3 à 4 personnes sont nécessaire, auxquelles se greffent des bénévoles, ainsi que des agents de l'OFB pour les comptages hivernaux.



### *Anse d'Yffiniac*

L'équipe qui opère sur l'anse d'Yffiniac débute le comptage sur la digue de Pisse-Oison. Cette position permet de dénombrer les anatidés qui profitent du flot pour remonter dans le fond de baie par les filières. Un observateur remonte le GR34 en direction de Fronteven pour dénombrer les oiseaux distribués en limite de prés-salés qui ne sont pas visibles depuis la digue. Un passage à Bourienne permet ensuite de contrôler les secteurs non visibles depuis la digue. Dans un second temps, le secteur de la Cage permet de compter les limicoles. La présence de bancs de sable émergés dans les conditions de marée permet la concentration des oiseaux sur les reposoirs et facilite donc le comptage.

### *Anse de Morieux*

Le comptage de l'Anse de Morieux est réalisé en 6 étapes : Bon Abri, la Grandville, Saint-Maurice / Roc Verd / Gouessant, Béliard, la pointe des Guettes pour dénombrer les oiseaux marins et Fronteven.

